

BULLETIN D'INSCRIPTION

ASSOCIATION GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE DE GENISSIEUX



« VIDE COFFRE » A JOUETS

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021
SALLE POLYVALENTE GENISSIEUX

Arrêté municipal : 2021-125 du 25/10/2021

COORDONNEES ET ATTESTATION SUR L' HONNEUR	<p>Je soussigné, NOMPRENOM.....</p> <p>Né(e) leà</p> <p>ADRESSE</p> <p>.....</p> <p>CP VILLE</p> <p>TELEPHONE MAIL</p> <p>Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile, et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels usagés. Déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.</p> <p>FAIT A LE</p> <p>Dans le cadre du règlement général de la protection des données, les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la bourse aux jouets du 28 novembre 2021 et sont destinées uniquement au service administratif.</p> <div style="border: 1px solid black; width: 150px; height: 50px; margin-left: auto; margin-right: auto;">Signature</div>
	<p>PIECES A JOINDRE</p> <p>Photocopie (recto/verso) de ma carte d'identité</p> <p>Un chèque à l'ordre de l'association gymnastique volontaire de Génissieux.</p> <p><input type="checkbox"/> 1 TABLE = 10 € <input type="checkbox"/> 2 TABLES = 20 € <input type="checkbox"/> 3 TABLES = 30 €</p>

A retourner au plus tard le 24/11/21

A l'adresse suivante : MME BERTHUIN Josette – 60 rue des dépits

26750 GENISSIEUX

Rens : 06 49 95 80 18

06 13 22 06 71

Règlement au verso →

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE GENISSIEUX

« VIDE COFFRE » A JOUETS

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021
SALLE POLYVALENTE GENISSIEUX

REGLEMENT



Le « vide coffre » aux jouets est ouverte à tous les occasionnels, conformément aux lois en vigueur

- ✚ Les exposants doivent être munis d'une pièce d'identité
- ✚ Les textes précisent que le particulier ne peut exposer que des objets personnels et usagés pour la revente.
- ✚ Sont interdits sur les stands : armes, alimentaire, animaux, plantes et articles neufs
- ✚ Déballage à partir de **7 h** – emplacement réservé jusqu'à 8 h
- ✚ Le prix du stand est fixé à 10 € (dix euros) la table de 1,80 m
- ✚ Pour un problème de bon voisinage, prévoir entre les stands un espace de circulation
- ✚ Les exposants sont placés par les organisateurs
- ✚ Il est demandé de respecter les passages de sécurité (pompiers, SAMU...)
- ✚ Les exposants sont responsables de leur stand pendant toute la durée de la manifestation
- ✚ L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol
- ✚ Les exposants sont tenus de nettoyer leur emplacement avant de partir – remballage à 17 h 30.
- ✚ L'organisation ne prend pas la responsabilité des conditions atmosphériques (pas de remboursement)

*Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, chaque exposant devra respecter les gestes barrières et mesures sanitaires en cours.

Le déroulement de ce vide coffre à jouets, dépendra des mesures sanitaires prises par le gouvernement.

Pour des raisons sanitaires : pas de restauration mais buvette.